

Tarifs de location

Délibérations des 27/01/2017, 25/10/2018, 25/09/2020 et 13/05/2022

	journée (hors WE ¹)	nuît (hors WE ¹)	week-end
Commune (particuliers, associations ² , Auberge)	75	50	150
Extérieur (particuliers, associations)	115	50	230
Entreprise commerciale	225	/	450

Facturation des consommations électriques au tarif forfaitaire de 0,10€ / kW (selon les relevés établies en entrée et sortie)

Forfait nettoyage : 80 €

comprend le nettoyage des sols et des sanitaires

le rangement et le nettoyage de la cuisine et de son matériel incombent à l'occupant

Caution dégradations : 300 €

Caution nettoyage : 150 €

¹ La location en journée est initialement prévue pour les jours de semaine. Toutefois, à moins de 20 jours d'un week-end, si celui-ci n'est pas réservé, il pourra être fractionné en journées.

² Cas particulier :

- Le Comité des Fêtes bénéficie d'une location gratuite pour la manifestation du 14 juillet (hors frais annexes).
- Le rassemblement annuel pour les « classes » bénéficie d'une location gratuite (hors frais annexes).
- La salle des fêtes sera mise à disposition gracieusement pour les rassemblements non lucratifs organisés par les associations du village.

Rappel :

Location	Remise des clés	Fin de location (nettoyage effectué)	Etat des lieux
Journée	au plus tard à 9h	12h le lendemain	18h le lendemain
Nuit	15h le jour loué	10h le lendemain	entre 10h et 18h
Week-end	18h le jeudi	12h le lundi	18h le lundi